



COMMUNE DE BOUGY-VILLARS
COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES

**Rapport de la COGEFIN sur le préavis municipal no 11/2021 relatif
au budget 2023**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Membres du
Conseil Général,

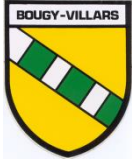
La Commission de Gestion et des Finances (COGEFIN) est composée
de :

Richard Gerritsen Président,
Olivier Dumuid
Margaret Jacob
Eric Le Royer
Alain Palombini

Lors de la séance du 10 novembre 2022, M. Claude-Oliver Rosset,
syndic, Monsieur le Municipal Raphael Gonzalez et le boursier ont
répondu aux questions de la CoGesFin, qui les remercie pour leur
disponibilité ainsi que pour toutes les informations transmises à cette
occasion.

Introduction

La réalisation du budget reste toujours un exercice d'équilibriste à
cause de nombreux inconnus. Le résultat est très légèrement positif.
Mais la facture sociale et autres systèmes péréquatifs pourront
influencer en bien ou en mal les résultats de l'exercice 2023.



COMMUNE DE BOUGY-VILLARS
COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES

Administration

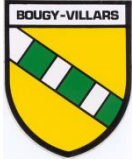
Dans le compte administration un montant de 30'000 est prévu pour éventuellement financer des actions si l'électricité venait à manquer ou dans le pire des cas à être coupée. Une stratégie cantonale pour la gestion du risque de pénurie d'énergie a été développée et destinée à garantir que les prestations essentielles puissent continuer à être fournies à la population, en cas de contingentement, de délestage ou de panne. Les communes doivent mettre en place d'ici le 16 décembre des « points de rencontre d'urgence (PRU) ». C'est dans ce cadre qu'un montant de 30'000 est prévu pour éventuellement financer des actions spécifiques.

En ce qui concerne les frais du personnel y compris la Municipalité nous notons depuis quelques années une nette augmentation malgré le fait qu'une partie des tâches a été externalisée ou abandonnée (contrôle des habitants, contrôle des dossiers de construction, contrôle des citernes).

Dans son mail du 22-11-2021 M. le Municipal Gonzalez nous a informé que la Municipalité allait :

- Faire une analyse relative aux ressources administratives (*greffe, fiduciaire, contrôle des habitants, etc*)

Nous espérons voir le résultat de ce travail dans un avenir proche.



COMMUNE DE BOUGY-VILLARS
COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES

Domaines et Bâtiments

Au niveau des bâtiments le coût de l'entretien a énormément augmenté par rapport à 2021. Ceci provient essentiellement du coût de raccordement des bâtiments au chauffage à distance, qui doit être réalisé en 2023.

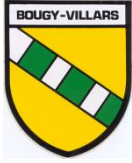
En plus le raccordement de l'église au chauffage à distance induit d'autres travaux d'où un montant de CHF 60'000.- au budget.

Nous sommes heureux de l'aboutissement de ce projet de chauffage à bois et à distance, déjà prévu dans le projet de la Grande Salle (1999).

Ordures ménagères et décharge

Nous avons remarqué une augmentation des revenus de la taxe annuelle des déchets d'environ CHF 9000.-. Il s'agit de la facturation aux entreprises, sises à Bougy-Villars, des déchets qu'elles produisent. Selon notre règlement les entreprises peuvent être taxées au maximum de CHF 500.- par année. Pour autant que l'accès, par ces entreprises, à la déchetterie a été convenu avec la Municipalité. Mais selon la directive des déchets, les petites entreprises ont la possibilité d'éliminer leurs ordures dans les sacs taxés et les entreprises plus importantes (par exemple l'Auberge) doivent faire éliminer leurs déchets par une entreprise. Au bout du compte nous estimons le montant de CHF 9'000 un peu optimiste.

Lors de la réfection de la route du village l'emplacement des containers à ordures va changer ou même une autre manière de ramasser les ordures va être mis en place. Ceci à cause des odeurs provenant des containers actuels. Une réflexion est en cours.



COMMUNE DE BOUGY-VILLARS
COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES

Réseaux d'égouts, d'épuration

En ce qui concerne l'épuration, le Boursier nous a confirmé qu'aucune augmentation des taxes n'est prévue pour 2023 et que les réserves nous permettent pour l'instant d'équilibrer le compte épuration.

Conclusion

La commission des finances, à l'unanimité de ses membres, propose au Conseil General d'accepter le budget pour l'année 2023 de CHF 5'311'529.- incluant un excédent de revenus (profit) de CHF 34'411.-.


Pour la commission :


R. GERRITSEN

Eric Le Royer


A. Palombini


M. Jacob


D. DUVID